

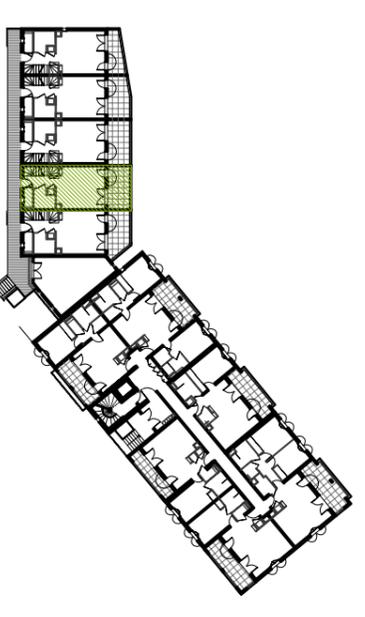


N° Lot	Etage	Type
D 004	RDC / R+1	T3

Surfaces habitables

Entrée	5.65 m ²
Buanderie / Cellier	4.30 m ²
WC 01	1.80 m ²
Séjour/Cuisine	22.25 m ²
Dgt	2.65 m ²
WC 02	1.90 m ²
SdE	4.00 m ²
Chambre 01	13.65 m ²
Chambre 02	10.05 m ²
Total surface habitable	66.25 m²
Terrasse	10.40 m²
Total surface privative	76.65 m²

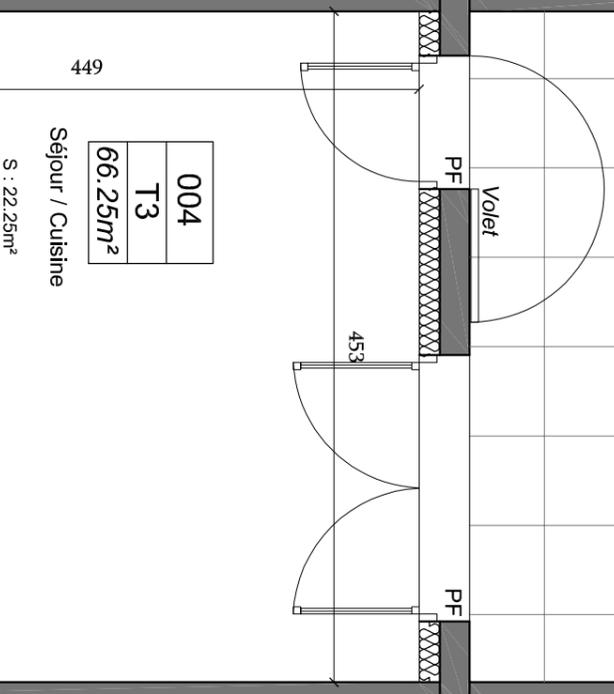
Plan de repérage	
Total surface privative	76.65 m ²



Indice A - 15/03/2023

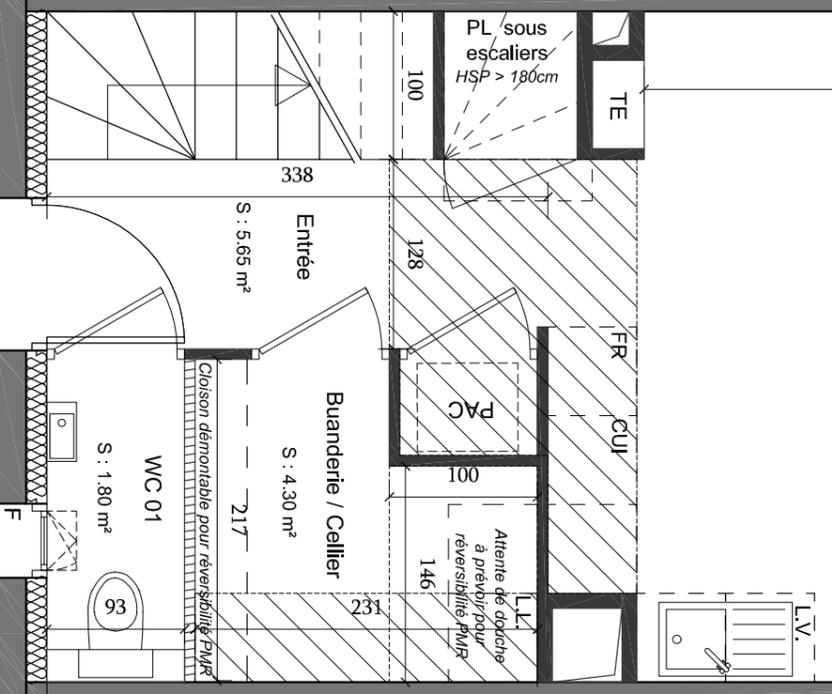
GC h>1m

Terrasse
S : 10.40 m²

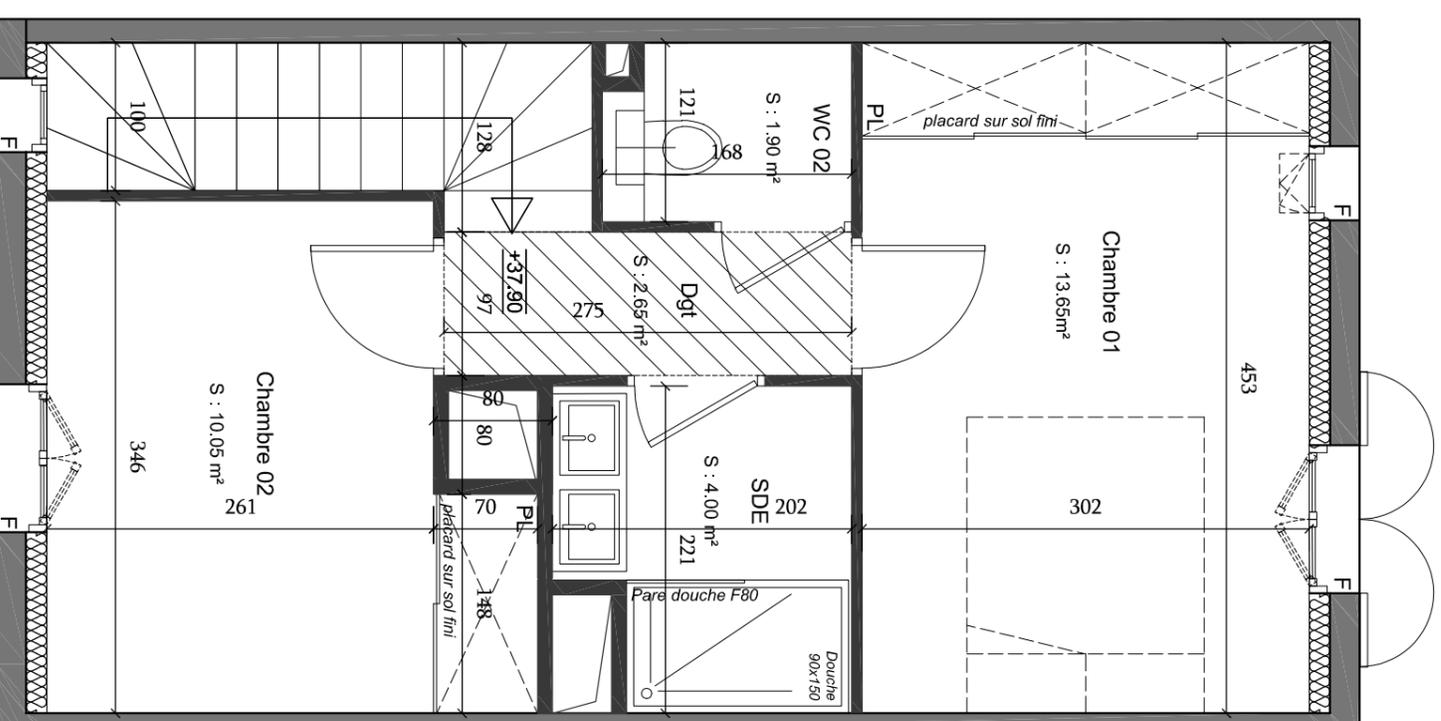


004
T3
66.25m²

Séjour / Cuisine
S : 22.25m²

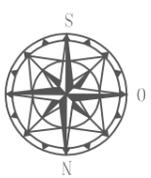


PLAN RDC



PLAN R+1

Légende	
PL	Placard
PF	Porte-fenêtre
F	Fenêtre
VRé	Volet roulant électrique
TE	Tableau électrique
LL	Lave linge
LV	Lave vaisselle
FR	Frigo
CUI	Cuisson
	Faux-plafond, Soffite...



PLAN TMA

Accessibilité PMR :

Les Travaux Modificatifs Aquézeus sont acceptés dans le cadre du décret du 24 décembre 2015 et doivent permettre la réversibilité des aménagements par des travaux simples.



LE SARMMENT

PROMOTION IMMOBILIÈRE

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, ballons d'eau chaude, ainsi que l'emplacement des équipements, sont figurés à titre indicatif. NOTA : les surfaces sont arrondies à 0.05m²

NOTA : La hauteur sous plafond du logement est ≈2.50m (hors poutre et faux-plafond). La hauteur sous faux-plafond et/ou soffite est ≈2.30m. Pour les logements livrés équipés de cuisine, il convient de se référer au plan du cuisiniste, pour en apprécier l'aménagement final.

